

Accueil>Formations, réseaux judiciaires et agences>Réseau judiciaire européen en matière pénale>**Fiches belges**

### Fiches belges

Les fiches belges fournissent des informations pratiques sur des séries de mesures spécifiques couvertes par la coopération judiciaire en matière pénale.

Les fiches belges vous permettent de:

- vérifier **si une mesure est applicable** dans un pays donné
- vérifier **quelle langue** vous devez utiliser dans votre demande de coopération
- voir, de manière générale, quelles informations vous devez inclure dans votre demande
- comparer** les mesures **entre 2 pays**

Les mesures sont réparties en **10 groupes**:

- Repérage et interception de (télé)communications
- Agents et informateurs – Infiltration
- Examens, fouilles corporelles et expertises
- Documents – Obtention
- Biens – Saisie, confiscation et restitution
- Lieux – Perquisition et descente sur les lieux
- Témoins, victimes, suspects – Convocation et audition
- Opérations transfrontières
- Mesures spécifiques aux instruments de reconnaissance mutuelle
- Transfert des poursuites

Cet outil est disponible [ici](#) (note: vous quitterez le portail eJustice).

Dernière mise à jour: 17/11/2021

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.